

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE GRIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE

DDM-2023-007 :

Date : 06/01/2023

Objet : Contrat portant sur la maintenance-support pour WEB-DELIB/S²LOW/PASTELL/i-PARAPHEUR/

Publiée le

09 JAN. 2023

En application de la délibération du Conseil Municipal DEL-2014-0045 en date du 8 avril 2014, portant délégation d'attributions au Maire, conformément aux dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire de Grigny,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code de la commande publique et ses articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4,

Vu la nécessité d'utiliser les Libriciels WEB-DELIB, S²LOW, PASTELL et i-PARAPHEUR pour se conformer à la réglementation en matière de dématérialisation des actes administratifs et financiers,

Considérant la nécessité de poursuivre son utilisation, d'avoir un contrat de maintenance/support pour l'utilisation de ce logiciel,

Considérant les termes de la proposition formulée par la société « LIBRICIEL SCOP SA », représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Frédéric LOSSERAND, sise Le Tucano, 836 rue du Mas de Verchant à MONTPELLIER (34000) à la Commune de Grigny, représentée par son Maire, Monsieur Philippe RIO, sise 19, Route de Corbeil à GRIGNY (91350),

Décide,

D'accepter la proposition de la société « LIBRICIEL SCOP SA ».

De signer le contrat correspondant à la maintenance-support des logiciels pour un montant global et forfaitaire et annuel de 7 277,50 € HT, soit 8 733,00 € TTC décomposé comme suit :

- Maintenance réglementaire préventive et corrective PASTELL à 1 875,00 € HT, soit 2 250,00 € TTC,
- Support d'assistance utilisateur PASTELL à 562,50 € HT; soit 675,00 € TTC,
- Maintenance réglementaire préventive et corrective I-PARAPHEUR à 1 800,00 € HT, soit 2 160,00 € TTC,
- Support d'assistance utilisateur I-PARAPHEUR à 550,00 € HT, soit 660,00 € TTC,
- Mise à jour des versions mineures pour 1 environnement I-PARAPHEUR à 300,00 € HT, soit 360,00 € TTC,

Envoyé en préfecture le 09/01/2023

Reçu en préfecture le 09/01/2023

Publié le

SLO

ID : 091-219102860-20230106-DDM_2023_007-AR

- Maintenance règlementaire préventive et corrective WEB-DELIB à 1 250,00 € HT, soit 1 500,00 € TTC,
- Support d'assistance utilisateur WEB-DELIB à 375,00 € HT, soit 450,00 € TTC,
- Mise à jour des versions mineures pour 1 environnement à 300,00 € HT, soit 360,00 € TTC,
- Maintenance annuelle S²LOW (*Offert adhérents association Adullact) à 0,00 € HT,
- Support d'assistance utilisateur S²LOW à 265,00 € HT, soit 318,00 € TTC.

Précise que le contrat entre en vigueur à sa date d'effet. Il est conclu pour une durée d'un an, reconductible tacitement trois fois, sans pouvoir excéder quatre ans.

Dit que les crédits sont inscrits au budget communal.

Précise que la présente décision sera transmise au représentant de l'État et inscrite au registre des délibérations, qu'un extrait en sera publié sur le site internet de la ville, et qu'elle fera l'objet d'un compte rendu lors du prochain Conseil Municipal.



Philippe RIO

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification